



DES NOUVEAUTES POUR VOTRE CHEQUE ENERGIE 2026

Vous êtes client à la SICAE DE PRECY SAINT MARTIN et bénéficiaire du chèque énergie ?
Voici les étapes à suivre pour l'utiliser facilement et le déduire de votre facture ou de votre mensualisation.

1. Accédez au site dédié

Rendez-vous sur le site officiel :  <https://chequeenergie.gouv.fr/>

Dans la rubrique « Accéder à l'espace bénéficiaire », choisissez l'onglet correspondant à votre besoin :

- **Mes chèques** : pour utiliser votre chèque énergie papier en ligne
- **Ma pré-affectation** : pour demander l'attribution automatique de votre chèque énergie à votre contrat (déduction automatique les années suivantes)

2. Préparez vos informations

Avant de commencer, munissez-vous de votre **chèque énergie** ainsi que de votre facture **SICAE DE PRECY SAINT MARTIN**.

Vous devrez renseigner les éléments suivants :

- Votre **numéro de chèque énergie**
- Le **code à gratter** figurant sur le chèque
- Votre fournisseur : **SICAE DE PRECY SAINT MARTIN**
- Votre **numéro de contrat** indiqué sur votre facture.
- Votre **référence EDL (sans les zéros initiaux)** indiquée sur votre facture.

3. Finalisez votre demande

- **Saisissez votre adresse e-mail**
- **Confirmez-la**
-  **Vous recevrez ensuite un e-mail de confirmation validant votre démarche.**

Bon à savoir

- ✓ La **pré-affectation** vous permet de ne plus effectuer cette démarche chaque année
- ✓ Le montant de votre chèque énergie sera automatiquement déduit de vos prochaines factures

Des difficultés ? Nos services sont à votre disposition au 03.25.70.96.00 pour vous aider.